

Réponse de Gazifère Inc. à la demande de renseignements no1 du GRAME

Gazifère Inc. - Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc.
pour la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, demande
d'approbation du plan d'approvisionnement et demande de
modification de ses tarifs à compter du 1er janvier 2015
(R-3884-2014, Phase 3)

PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE (Pièces B-0107 et B-0108)

1) L'approbation des budgets du Plan global en efficacité énergétique pour les années témoin 2015 et 2016

Références

i. Stratégie énergétique du Québec 2006-2015, page 44

Le gouvernement demande à Gaz Métro et à Gazifère d'accroître de 96,9 millions de mètres cubes (Mmc) 7 à 350 Mmc – soit de 90 000 tep à 310 000 tep – la cible d'économies d'énergie visée et de prolonger de 2008 à 2015 leur plan d'efficacité énergétique. L'augmentation de la cible représente des économies annuelles d'environ 100 millions de dollars pour les consommateurs, au prix actuel du gaz naturel. Note 7 de bas de page : Ce total comprend la cible définie dans le Plan global en efficacité énergétique de Gaz Métro (79,7 millions de mètres cubes), les économies d'énergie financées par le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro (16,1 millions de mètres cubes) et la cible déterminée par Gazifère (1,1 million de mètres cubes). (notre surligné)

ii. R-3793-2012, Phase I, GI-13 Document 1, réponse 1.1, Tableau 1, État d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012 avec données prévisionnelles jusqu'en 2015 (en m³)p. 2

**Tableau 1 : État d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2012
 avec données prévisionnelles jusqu'en 2015 (en m³)**

| 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 528 120 | 1 100 379 | 773 689 | 512 852 | 567 139 | 431 092 | 404 506 | 404 506 | 404 506 | 404 506 |

Demande

1. (Réf. i et ii)? En lien avec la cible que doit atteindre Gazifère selon la Stratégie énergétique 2006-2015 (réf. i), et cela, à l'horizon 2015, veuillez mettre à jour le tableau 1 (réf. ii).

Réponse 1 :

**Tableau 1 : État d'avancement des économies d'énergie réalisées entre 2006 et 2013
 avec données prévisionnelles jusqu'en 2015 (en m3)**

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------|---------|-----------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Secteur résidentiel | 321 576 | 622 409 | 679 489 | 361 264 | 216 029 | 94 919 | 81 190 | 120 816 | 156 127 | 138 648 |
| Secteur C&I | 206 544 | 477 970 | 94 200 | 151 588 | 351 109 | 336 173 | 69 364 | 312 948 | 284 044 | 231 051 |
| Total | 528 120 | 1 100 379 | 773 689 | 512 852 | 567 139 | 431 092 | 150 554 | 433 764 | 440 171 | 369 700 |

Les économies identifiées entre les années 2006 et 2013 correspondent aux données de fermeture des livres approuvées par la Régie. Quant aux économies estimées pour l'année 2014, elles correspondent à la projection effectuée en utilisant les résultats réels après 8 mois ainsi que les projections d'ici la fin de l'année (exercice de 8 + 4).

Les économies de l'année 2015 sont quant à elles sujettes à l'approbation de la Régie dans le cadre du présent dossier. Elles tiennent compte des modifications proposées aux programmes Système combo en réponse à la question 5.2 de l'ACEF à la pièce GI-25, document 1, de même que les changements proposés pour le programme Fenêtres Energy Star et Supplément pour les MFR- volet résidentiel en réponse à la question 14.4 de la Régie à la pièce GI-24, document 1.

SPEDE (Pièces B-0115, B-0118 et B-0141)

2) Stratégie d'achat des droits d'émission de GES en fonction du traitement comptable des unités de droits d'émission, soit en fonction de la rémunération de l'actionnaire

Préambule

Le GRAME souhaite vérifier le traitement comptable des unités de droits d'émission, soit vérifier si Gazifère fera porter une rémunération à titre d'immobilisation incorporelle sur les unités qui seront acquises.

Demandes

2.1 Veuillez indiquer comment Gazifère comptabilise les droits d'émission du SPEDE ? Plus précisément, veuillez indiquer, outre l'intérêt sur le compte, si Gazifère comptabilise un rendement ?

Réponse 2.1 :

Gazifère propose la création d'un compte de frais reportés (CFR), hors base de tarification, dans lequel seront imputés les éléments suivants :

- **Les achats de droits d'émission effectués par Gazifère seront débités dans le CFR au coût d'acquisition réel ;**
- **Les montants récupérés des clients via le cavalier tarifaire proposé seront crédités dans le CFR ;**
- **Le solde net du CFR sera rémunéré au taux de rendement sur la base de tarification, comme tous les autres comptes de frais reportés. Les intérêts ainsi calculés mensuellement seront capitalisés dans le CFR.**

Le taux de rendement sur la base de tarification correspond au coût moyen pondéré du capital qui se calcule à partir de la structure du capital de Gazifère en appliquant les poids présumés par la Régie soit, 5% de dette à court terme, 55% de dette à long terme et 40% d'avoir de l'actionnaire. Pour l'année 2015, ce taux se chiffre à 6,76% tel que retrouvé à la pièce GI-17, document 2.2.2, page 1 de 1, ligne 7, colonne 3.

2.2 Si oui, veuillez expliquer en détails le rendement qui serait comptabilisé pour 2015 et pour 2016 compte tenu des scénarios prévus d'acquisition de droits d'émission ?

Réponse 2.2 :

Veuillez vous référer à la pièce GI-22, document 1.5, page 14 de 14, « Table 3a, Deferral Account Balance (\$) – 2015 » et « Table 3b Deferral Account Balance (\$) – 2016 », pour un exemple purement hypothétique du calcul de la rémunération du CFR pour l'année 2015 et jusqu'au mois de mars 2016. Veuillez noter que ces calculs ont été effectués en utilisant le taux de rendement sur la base de tarification de 2014 (6,73%) alors qu'on aurait dû utiliser celui de 2015 à 6,76%.

3) Coûts évités prévus par types d'usage en fonction du Cavalier tarifaire

Références

i. B-0107, section 5.1 et tableau 15

Les coûts évités représentent les coûts que le distributeur n'a pas à subir lorsque les volumes de gaz vendus à sa clientèle diminuent. Ils varient selon l'usage visé et comprennent :

- le prix variable payé par le distributeur, en vertu du tarif 200 en vigueur le 1er juillet 2014, pour l'achat du gaz naturel et pour les autres frais liés au gaz naturel;
- la portion variable des coûts de distribution du distributeur, soit les redevances à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), ainsi que les coûts relatifs à l'achat des droits d'émission à la suite de l'entrée en vigueur du *Règlement concernant le Système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* (SPEDE).

Tableau 15 : Coûts évités prévus par type d'usage – 2015 et 2016

| Composante | Coûts évités de 1 m ³ de gaz naturel pour Gazifère (en €/m ³) | | | |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| | Base | Chauffage | Base | Chauffage |
| | 2015 | | 2016 | |
| Tarif 200 | 22,78 | 27,17 | 22,78 | 27,17 |
| Redevances, RBQ | 0,04 | 0,04 | 0,04 | 0,04 |
| SPEDE | 2,56 | 2,56 | 2,74 | 2,74 |
| Total | 25,38 | 29,77 | 25,56 | 29,95 |

ii. **B-0107, Tableau 23 : Résultats – tests économiques – PGEÉ 2015 Gazifère (p.57) et
Tableau 28 : Résultats – tests économiques – PGEÉ 2016 Gazifère (p.63)**

iii. **B-0145, Questions et réponses Q.4, Q.5 et Q.6**

Q.4 How will the Company account for the timing differences of when revenues are received from customers and when the Company purchases emission allowances?

A.4 To account for timing differences, Gazifère will maintain a variance account which tracks actual revenues generated by the Rate Rider, as well as actual cost of purchases of emission allowances. At the end of each month, interest will be charged / credited on the net balance of the account. The interest on the variance account will be cleared when the SPEDE Rider is updated as outlined in answer to question 5.

Q.5 How often will Gazifère update the Rate Rider developed to recover SPEDE costs?

A.5 Gazifère proposes to update the Rider on a quarterly basis in conjunction with their regular quarterly pass-on application. If the Company purchases any emission allowances at a price different from that which is reflected in the Rider generated in the previous quarter, the Rider will be updated to reflect the most recent price. If no purchases are made in a particular quarter, the previous purchase price reflected in the Rider will carry forward, and the Rider will not be updated with respect to the price of emission allowances.

However, the Rider unit rate will be adjusted quarterly to clear interest on the variance account balance.

Q.6 What evidence will be prepared and submitted to the Régie in support of the quarterly filings?

A.6 In each quarter, four tables will be filed. These tables will present updates to the Rate Rider, as well as provide an ongoing update of revenues that have been collected from customers and purchases that have been made by the Company. Examples of the tables are provided in Appendix A filed as exhibit GI-22, document 1.5.

Table 1 takes account of the cost of actual purchases of emission allowances, and determines the variance between the cost of actual purchases and the cost reflected in the previous quarter's Rate Rider. Table 2 adjusts the Rate Rider by the variance determined in Table 1. Table 3 tracks actual revenues generated by the Rate Rider, as well as the cost of actual purchases of emission allowances, as described in answer to question 3 above. Table 4 calculates any amounts that the generated Riders will not capture by the end of the calendar year. Those amounts will be carried over to the following year.

iv. **B-0146, Simulation tables 1, 2, 3 et 4**

Demandes

3.1 Gazifère indique (réf. iii), et puis démontre à l'aide de scénario d'acquisition de droits d'émissions (réf. iv B-0146), que des intérêts seront calculés (à titre de charges ou de crédits de charges aux clients) sur le net du solde du compte, soit sur le net des achats sur les revenus générés par le Cavalier tarifaire (*Rate Rider*). Le GRAME note également que le bilan de ces transactions sera soumis à la Régie sur une base trimestrielle. De plus, au tableau 15 (réf. i) Gazifère identifie les coûts évités prévus, pour 2015 et pour 2016, par m³ de gaz naturel pour le SPEDE. Pourriez-vous indiquer si ces prévisions incluent les prévisions de Gazifère concernant le coût d'intérêt sur le solde net, ou une estimation de ceux-ci ?

Réponse 3.1 :

Les coûts évités prévus pour 2015 et 2016 correspondent uniquement aux prix plancher associés à l'achat de droits d'émission pour ces mêmes années tels que retrouvés à la pièce GI-20, document 1, page 14 et ne comprennent aucun coût d'intérêt sur le solde net du CFR.

3.1.1 Si oui, pourriez-vous indiquer la portion qui concerne la prévision du coût d'intérêt pour 2015 et pour 2016 ?

Réponse 3.1.1 :

S/O.

3.2 Gazifère identifie les coûts évités par type d'usage pour 2015-2016 (Réf. i), en incluant la portion variable des coûts de distribution, ainsi que ceux relatifs à l'achat des droits d'émission du SPEDE. Dans le cas où Gazifère appliquerait un rendement sur les unités de droits d'émission (voir question 2.1) qu'il comptabilise, veuillez estimer les coûts évités du SPEDE pour 2015 et 2016, en incluant le rendement sur l'avoir des actionnaires ?

Réponse 3.2 :

L'exemple fourni en réponse à la question 2.2 est purement hypothétique. Puisque Gazifère ne peut dévoiler sa stratégie d'achat, un tel calcul ne peut être fourni.

3.3 Pour le cas des tests du participant (réf. ii), veuillez préciser si Gazifère tient compte des économies qui seront engendrées par la réduction des coûts du SPEDE, calculées avec le Cavalier tarifaire, et qui résultent de la réduction de la consommation en m³ de gaz naturel des participants aux programmes du PGEÉ pour les années 2015 (Tableau 23) et 2016 (Tableau 28) ?

Réponse 3.3 :

Effectivement Gazifère en tient compte, puisqu'un participant évite tous les coûts liés à la consommation d'un mètre cube de gaz naturel, dont ceux reliés au SPEDE.

3.4 Si non, seriez-vous en mesure de fournir un tableau ajusté pour tenir compte de ces économies dans le test du participant, pour ceux qui sont des grands émetteurs et pour ceux qui ne le sont pas ?

Réponse 3.4 :

Voir la réponse à la question 3.3.